

**Ständiger Ausschuss der Alpenkonferenz
Comité permanent de la Conférence alpine
Comitato Permanente della Conferenza delle Alpi
Stalni odbor Alpske konference**

NEU NOUVEAU NUOVO NOVO 12.03.2009
--

40

TOP / POJ / ODG / TDR

13

FR

OL: FR

GROUPE DE TRAVAIL « TRANSPORTS »

ANNEXE 1

A NOTE DE COMMENTAIRES

Le Groupe de travail «Transports» souhaite poursuivre les travaux déjà engagés sur la mobilité durable des personnes dans deux directions:

1. approfondir les premières études relatives à la mobilité urbaine, telles qu'elles ont été intégrées au Recueil des bonnes pratiques: ce thème devrait être traité avec la coopération de l'ensemble des délégations présentes au Groupe Transport, sous des formes à préciser, et en vue de conclusions à présenter à la prochaine Conférence alpine;
2. faire progresser la concertation des acteurs de la mobilité touristique pour produire une information fiable et commune pour le grand public, l'absence de cette information ayant été repérée comme l'un des plus grands freins à la progression de la mobilité durable touristique: ce thème suppose surtout un travail avec les acteurs du transport et du tourisme, il constitue une première étape en vue de développements ultérieurs.

Par ailleurs, pour travailler sur les relations transports/santé/écologie, le Groupe estime possible, dans l'état des moyens disponibles, de produire un « état de l'art » en vue de préciser, pour la suite, les axes de travail.

Dans ces conditions :

- les délégations nationales contribuent surtout aux travaux sur la mobilité urbaine et au recensement de l'état de l'art en matière de transport/santé/écologie,
- l'information touristique mobilise surtout une présidence de travail et les acteurs économiques concernés, le Groupe Transport étant régulièrement tenu informé de l'avancement.

B MANDAT DE TRAVAIL DU GROUPE TRANSPORTS

Prenant en considération les travaux d'autres entités multilatérales concernées par la mobilité durable, en particulier le Groupe de Zürich, le Groupe de travail « Transports » organisera ses nouveaux travaux pour la XIème conférence autour des cinq thèmes ci-après.

1) Mobilité durable des personnes dans l'espace alpin, à l'échelle urbaine et interurbaine

Le groupe de travail produira les meilleures recommandations pour développer dans les Alpes une mobilité des personnes soucieuse de préserver l'environnement sensible du massif, répondant aux attentes des populations alpines, et prenant en considération la nécessité de préserver la biodiversité et d'atténuer l'impact du changement climatique dans les Alpes.

Ce travail sera conduit sur les agglomérations alpines, et tiendra compte de leur relations d'une part avec leur périphérie, d'autre part entre elles.

Il s'appuiera sur les bonnes pratiques existantes, les différents outils de management et d'organisation d'une meilleure mobilité urbaine, une plus grande efficacité écologique des transports urbains et interurbains, et les nouvelles formes de la logistique urbaine.

2) Développement d'une information coordonnée et homogène dans le domaine du transport et du tourisme

Le Groupe de travail recherchera avec les acteurs concernés la définition d'éléments communs permettant de mettre à disposition du public une information minimale coordonnée sur les différents moyens de déplacement alternatif à l'usage individuel de la voiture vers et dans les Alpes, notamment pour les déplacements touristiques.

Ce travail fera l'objet d'un rapport d'étape à la XIème Conférence alpine, dans l'objectif de proposer au financement des programmes de coopération européens un projet d'action concertée, pouvant aller jusqu'à développer les informations utiles pour le public sous forme d'outils communs et d'éléments standardisés.

3) Qualité écologique des transports de personnes et de marchandises dans l'espace alpin

Il est nécessaire de mieux comprendre les relations des transports avec l'environnement et la santé dans l'espace alpin. Le groupe de travail visera une meilleure connaissance de ces relations, et l'élaboration d'une synthèse et de conclusions en vue d'un rapport d'étape à présenter à la XIème Conférence alpine.

En particulier, il identifiera les meilleures pratiques existant dans l'espace alpin pour mesurer et pour réduire l'impact des transports sur l'environnement et sur la santé de la population alpin. Il prendra en compte l'ensemble des actions déjà conduites pour réduire l'usage des véhicules polluants et promouvoir les véhicules non polluants. Il recensera les principaux travaux existants, et proposera les meilleurs moyens de les valoriser.

4) Coopération avec le Programme « Espace alpin »

Sur l'ensemble de ses activités, le Groupe Transport et le Secrétariat Permanent sont invités à développer leurs contacts avec le programme de coopération européen « Espace Alpin » pour promouvoir le thème des transports et de la mobilité durable, dans les projets soutenus par ce programme, particulièrement pour développer la coopération transalpine, et à signaler aux porteurs de projets dans ces domaines les possibilités offertes par ce programme.

5) Coût et tarification des transports dans les Alpes

«Le Groupe de travail Transport salue les intentions contenues dans le projet de Directive de la Commission européenne relative à Eurovignette III, qui doit permettre une tarification dans le domaine du transport de marchandises par route intégrant les coûts externes.

Le Groupe de travail Transport se tient constamment informé des évolutions dans le domaine de l'Eurovignette, afin de pouvoir ensuite en contrôler le moment venu les répercussions de cette application sur la région montagneuse sensible des Alpes. »